



BULLETIN D'INSCRIPTION OFFRES MUTUALISÉES



CONTACT ACP:

Observations (cadre réservé aux agents du CSE)

Ouvrant droit

Matricule: Actif/Active Retraité(e)

Nom: Prénom:

Téléphone: Courriel:

Adresse:

Code postal: Ville:

Antenne de: Lieu de travail:

Destination et date de réservation souhaitée (voir périodes et formules)

Désignation: du au

Logement souhaité (quand le choix est possible)

Désignation: nombre de personnes:

Options (dans le cas d'options payantes; par exemple ménage, restauration, animaux...)

..... option 1 option 2 option 3

Participants

| | | | |
|-----------------|--------------------|-------------------------------|-----------------|
| nom | prénom | date de naissance | qualité * |
| nom | prénom | date de naissance | qualité * |
| nom | prénom | date de naissance | qualité * |
| nom | prénom | date de naissance | qualité * |
| nom | prénom | date de naissance | qualité * |
| nom | prénom | date de naissance | qualité * |
| nom | prénom | date de naissance | qualité * |

* agent / conjoint(e) / enfant / invité(e)

Caution (si demandée)

Montant de la caution: €; à déposer auprès du CSE du propriétaire

Règlement

Montant: €; à régler au CSE au propriétaire

Paiement: carte bancaire chèque, paiement échelonné

CONDITIONS GÉNÉRALES OFFRES MUTUALISÉES

Inscription

Ce formulaire doit être remis dans votre antenne locale du CSE accompagné du règlement.

Paie ment

Le règlement total sera perçu à l'inscription par carte bancaire ou par chèque(s) à l'ordre de votre antenne locale.

NB : Certains règlements se font directement auprès de l'organisme ou du propriétaire des locations proposées (information auprès de votre antenne locale).

Dans le cas d'un règlement au CSE uniquement, possibilité de régler :

- en 2 fois pour un montant supérieur ou égal à 100 € ;
- en 4 fois pour un montant supérieur ou égal à 200 € ;
- en 6 fois pour un montant supérieur ou égal à 300 €.

CONDITIONS D'OCCUPATION (locations)

Le ménage est à la charge des occupants. En cas de ménage non fait (sauf option payante), un règlement de 70 € vous sera demandé.

Les clefs sont prises et rendues soit à l'antenne locale du CSE, soit à l'organisme de location, soit au propriétaire selon le cas (information auprès de votre antenne locale).

CONDITIONS D'ANNULATION

Après affectation et en cas d'annulation de votre part, vous devez impérativement remplir un formulaire d'annulation à votre antenne locale du CSE.

Sauf en cas de force majeure (hospitalisation, décès du conjoint, d'un parent ou d'un enfant) et sur présentation d'un justificatif, toute demande d'annulation entraînera le versement des frais suivants :

- jusqu'à 60 jours du départ : 20 % du prix du séjour ;
- de 59 à 30 jours du départ : 30 % du prix du séjour ;
- de 29 à 15 jours du départ : 60 % du prix du séjour ;
- de 14 jours jusqu'au départ : 100 % du prix du séjour.

J'accepte les conditions définies dans le présent contrat,
fait à, le

signature précédée de la mention « lu et approuvé »